



HAL
open science

Les Contes de Perrault dans tous leurs états

Volker Schröder

► **To cite this version:**

| Volker Schröder. Les Contes de Perrault dans tous leurs états. Histoire du livre, 2018. hal-02294979

HAL Id: hal-02294979

<https://hal.science/hal-02294979>

Submitted on 25 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



Les *Contes* de Perrault dans tous leurs états

Il y a tout juste cinq ans (le 9 décembre 2013) eut lieu une exceptionnelle vente aux enchères entièrement consacrée à un lot unique : un exemplaire de l'édition originale des *Histoires ou Contes du temps passé* de Charles (et/ou Pierre ?) Perrault. Estimé à 400 000 – 500 000 €, le petit volume in-12 fut vendu 770 000 € (962 500 € frais compris). Selon la *Gazette Drouot*, il s'agissait là « du plus haut prix obtenu pour un livre imprimé français ¹ ». Ce record avait sans doute été favorisé par une importante mise au point bibliographique diffusée dans trois publications de 2010, soulignant qu'il y eut bien deux *éditions* (et non deux « tirages » ou « états » d'une seule édition) publiées par Claude Barbin en 1697, et que les exemplaires de la véritable première édition sont rarissimes ².

Cette distinction entre les deux éditions des *Contes* avait déjà été établie en 1892 par le baron de Claye, sur la base d'une comparaison entre l'exemplaire de la bibliothèque Victor Cousin et deux exemplaires en mains privées :

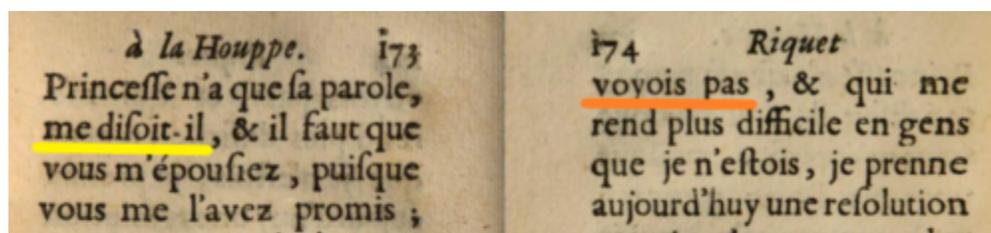
Nous avons noté des différences qu'on ne soupçonnait pas et qui nous ont appris qu'il y a eu en 1697 non pas une, mais deux éditions des *Contes du Temps passé*. [...] Il ne s'agit pas seulement de quelques feuillets offrant des variantes : d'un bout à l'autre c'est une autre impression ³.

À sa suite, plusieurs spécialistes de Perrault (de Paul Bonnefon et Mary Elizabeth Storer à Gilbert Rouger) avaient rappelé, en termes plus ou moins

clairs, l'existence de deux éditions Barbin. Pourtant, celles-ci continuaient à être souvent confondues, même par les experts en livres anciens ; ainsi, lors de la vente Hayoit (Sotheby's, 2001), un exemplaire de la deuxième édition était décrit avec emphase comme « l'édition originale » et atteignit le prix de deux millions de francs. Les publications de 2010 ont donc apporté des précisions salutaires, tout en ignorant elles-mêmes la préhistoire de cette « révélation exceptionnelle ⁴ ».

Je voudrais proposer de reprendre le dossier et de pousser plus loin l'analyse matérielle et textuelle de ces deux éditions de 1697 (que je désignerai ici par A et B). La tâche est aujourd'hui grandement facilitée par la numérisation et mise en ligne des trois exemplaires de A conservés dans des collections publiques : la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque de la Sorbonne, et la Bayerische Staatsbibliothek à Munich. La Sorbonne a aussi mis en ligne son exemplaire de B (provenant de Victor Cousin) ; cette numérisation est très supérieure au médiocre facsimilé jadis publié par Firmin-Didot, et plus tard par Slatkine, à partir du même exemplaire. Le recours aux versions numériques, si excellentes soient-elles, n'étant évidemment pas suffisant, j'ai en outre examiné personnellement les trois exemplaires de B conservés en Amérique (à New York, Harvard et Princeton). Les observations et interrogations qui suivent sont le résultat de cet exercice de collation, auquel je me suis livré dans le cadre de recherches sur les débuts du conte de fées littéraire en France.

L'exemplaire de Munich, apparemment inconnu des experts et bibliographes français, se distingue par plusieurs particularités – à commencer par la présence d'une variante surprenante qui, à ma connaissance, n'a jamais été notée. Alors que dans les exemplaires de la BnF, de la Sorbonne et de la vente de 2013 le feuillet P3 est un carton, celui de la BSB a gardé le feuillet original, qui révèle la première version d'un passage de « Riquet à la Houppe » :



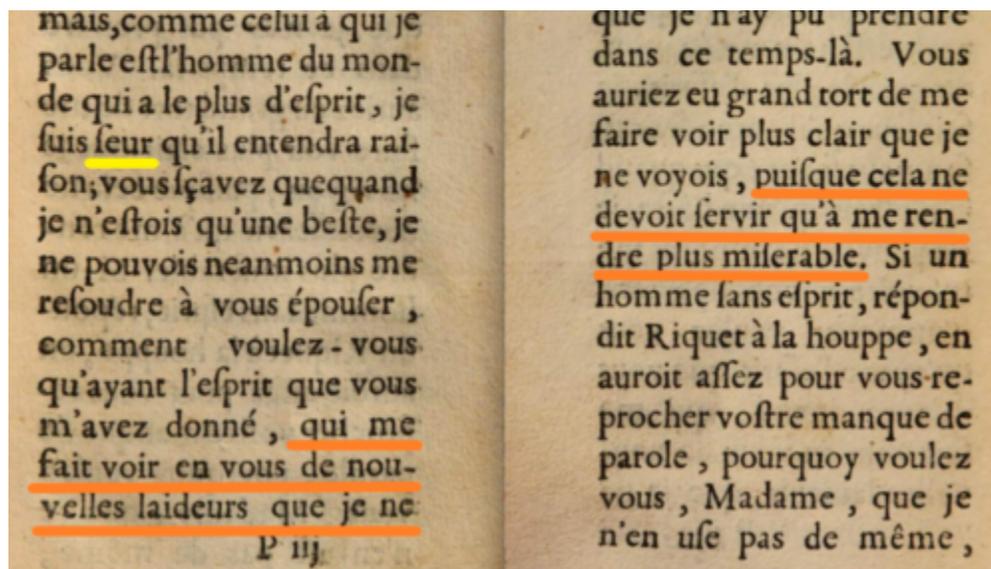


Figure 1 – Bayerische Staatsbibliothek (Res/P.o.gall. 1656 mz)

Le carton corrige « me disoit-il » en « me diroit-il » et « seur » en « seure » (ici souligné en jaune) ; mais surtout, il supprime deux phrases quelque peu brutales prononcées par la princesse : « qui me fait voir en vous de nouvelles laideurs que je ne voyois pas », et « puisque cela ne devoit servir qu'à me rendre plus miserable » (souligné en orange). Pour compenser ces suppressions, la version cartonnée allonge artificiellement la réponse de Riquet, de façon à assurer l'enchaînement avec le début de la page 175. C'est ce texte remanié qui est reproduit dans B et toutes les éditions ultérieures. Par contre, la contrefaçon publiée en 1697 à l'adresse (sans doute fausse) de Trévoux, copiée sur un exemplaire non cartonné, donne le texte original.

Autre particularité de l'exemplaire de Munich : alors que neuf des dix feuilles présentent la composition typographique A, une feuille (cahiers L et M) relève de la composition B. On a affaire à un exemplaire hybride, qui ne contient d'ailleurs pas de feuillet d'errata, à la différence des autres exemplaires connus de A.

L'exemplaire de A conservé à la Sorbonne offre lui-même une différence d'état, car la table s'y présente déjà sous la forme légèrement remaniée qui est caractéristique de B :



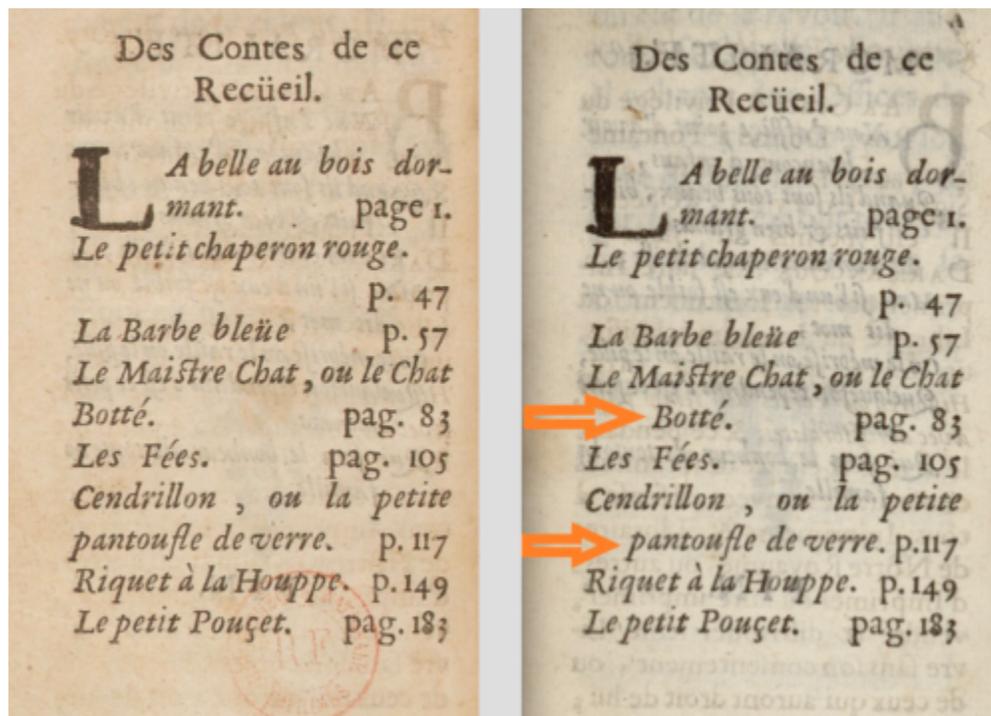


Figure 2 – à gauche : Bibliothèque nationale de France (RES P-Y2-263) et à droite : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (RRA 6= 348)

Ces trois exemplaires de la véritable première édition ne sont donc point identiques mais illustrent à eux seuls trois états distincts, non décrits par les bibliographes. Et quel est au juste le rapport entre A et B ? Selon Jean-Marc Chatelain, la deuxième édition représenterait « une recomposition complète de l'ouvrage, à la seule exception de l'épître dédicatoire ⁵. » Il me semble nécessaire de nuancer cette affirmation : seuls 80% du livre ont été réellement composés à nouveau, à savoir les cahiers A-Q (p. 1-192). Pour le reste (cahiers R, S, T et ã), la composition A a été réutilisée, mais avec des retouches plus ou moins importantes qui peuvent parfois faire croire à une composition nouvelle.

Dans les cahiers A-Q, la recomposition est évidente sur chaque page, dès qu'on fait attention à la typographie. Ce qui est plus mystérieux, et plus intéressant sur le plan littéraire, est la présence d'un certain nombre de différences textuelles entre A et B que les éditions critiques des *Contes* – à l'exception de celle de Roger Zuber – passent complètement sous silence. Dans « La Barbe bleue », par exemple, la seconde composition simplifie la syntaxe de deux phrases : « en lui laissant le choix » est changé en « et lui laissa le

choix » (p. 58), et « dans lequel se miroient » en « & que dans ce sang se miroient » (p. 67). Que faut-il penser de ces remaniements stylistiques, et qui en est l'auteur ? Quoi qu'il en soit, l'édition de 1707 revient dans tous ces cas à la version de A, alors que les éditeurs modernes s'en tiennent en général au texte de ce qu'ils appellent, malencontreusement, le « second tirage ».

Pour les cahiers I et K, il faut d'ailleurs signaler l'existence de deux états de B, dont le premier est attesté par l'exemplaire Cousin, et le second par les autres exemplaires consultés. Ainsi, « ellé » est corrigé en « elle » (p. 114), et « vaiselle » en « vaisselle » (p. 119). Ces corrections semblent limitées à la forme intérieure de la feuille ; les pages relevant de la forme extérieure ne présentent pas de variantes.

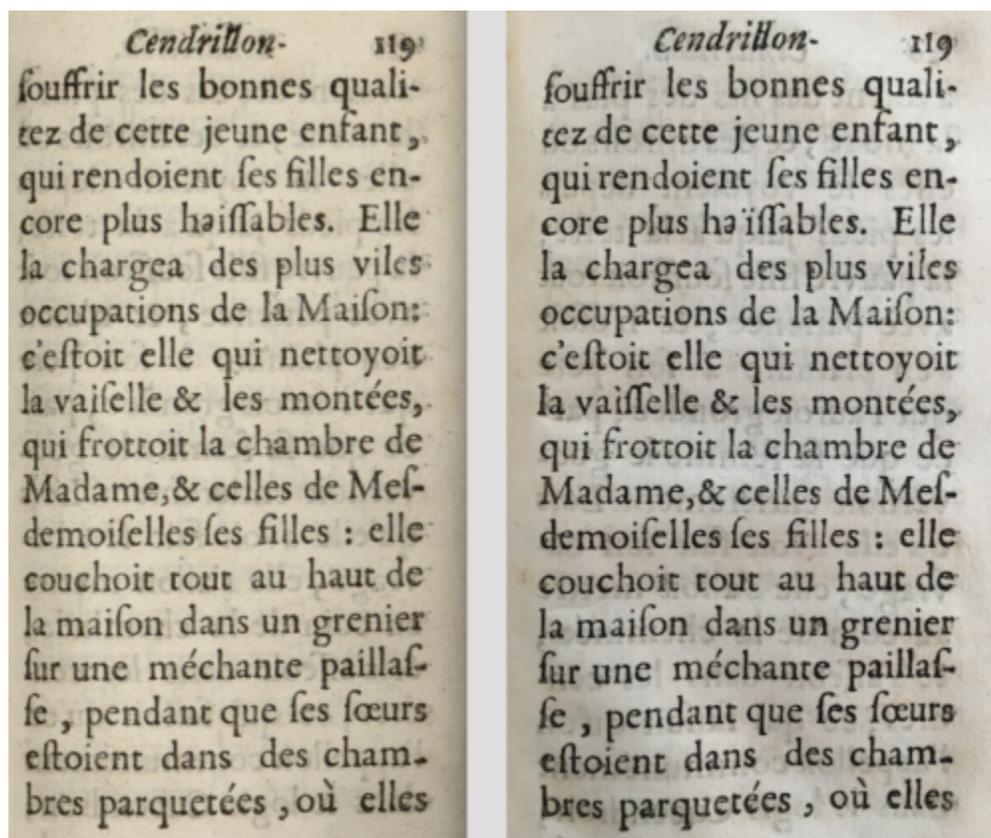


Figure 3 – à gauche : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (VCR 6= 9677) et à droite : Princeton University Library (Cotsen HSVC 25129)

À partir du cahier R, la relation entre A et B est telle qu'elle requiert une comparaison très serrée, ligne par ligne, avec vérification sur tous les exemplaires accessibles. C'est notamment la présence de caractères déformés ou

fracturés au sein des mêmes mots dans les deux éditions qui m'amène à conclure que la composition de chaque page avait été ficelée et conservée, puis retouchée et réimposée sur le marbre. Si on laisse de côté les titres courants (apparemment tous refaits pour la seconde édition), plusieurs pages des cahiers R et S sont strictement identiques dans A et B. C'est le cas de la page 198, où deux fautes flagrantes auraient pourtant nécessité une correction (« mor- de pain », « il passeroient »). À la page 197 je n'ai pu repérer qu'une infime différence, à savoir le redressement de l'*i* dans « avoit » (ligne 9) :

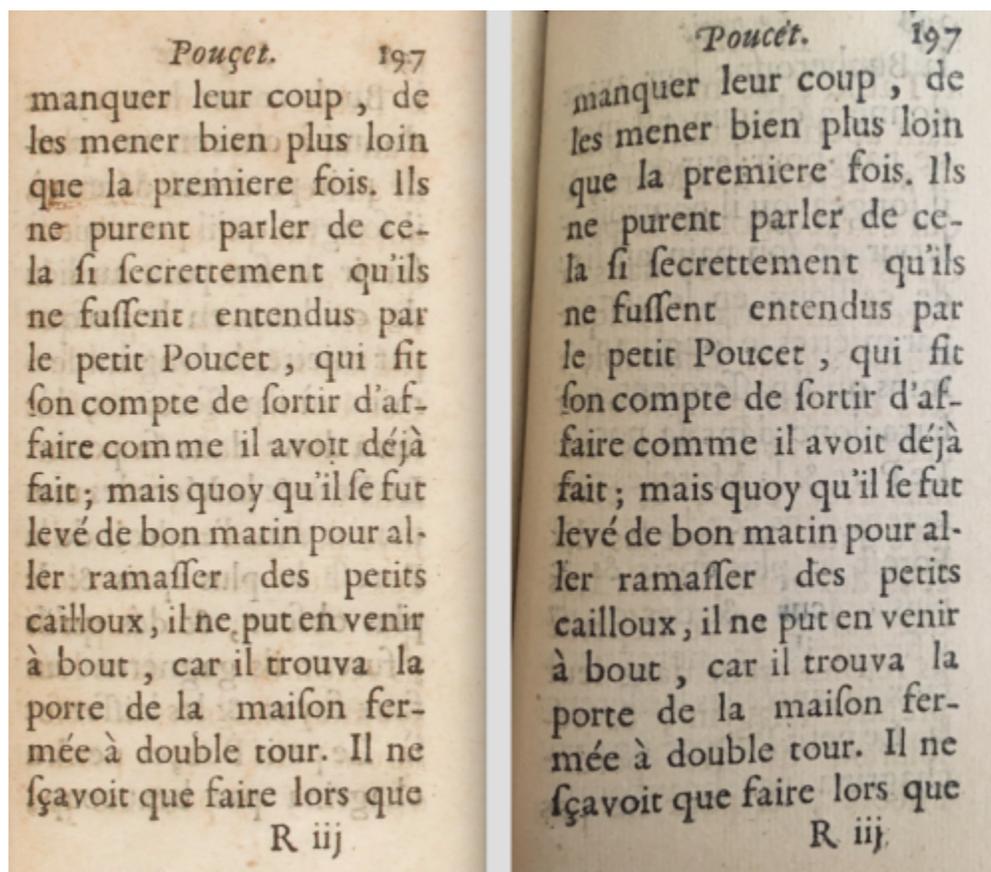


Figure 4 – à gauche : Bibliothèque nationale de France (RES P-Y2-263) et à droite : New York Public Library (*KB 1697 [Perrault, C. Histoires ou contes du temps passé])

Ailleurs dans « Le Petit Poucet », la plupart des pages de B témoignent de modifications plus substantielles, mais visiblement effectuées à l'intérieur de la première composition. Aux pages 218 et 220, le nombre de lignes, qui était irrégulier dans A, est réduit de 18 à 17, ce qui cause un décalage croissant entre les deux éditions. L'examen des caractères distinctifs montre ce-

pendant que, jusqu'à la fin du texte, l'atelier s'est borné à déplacer et remanier les lignes de la première composition :

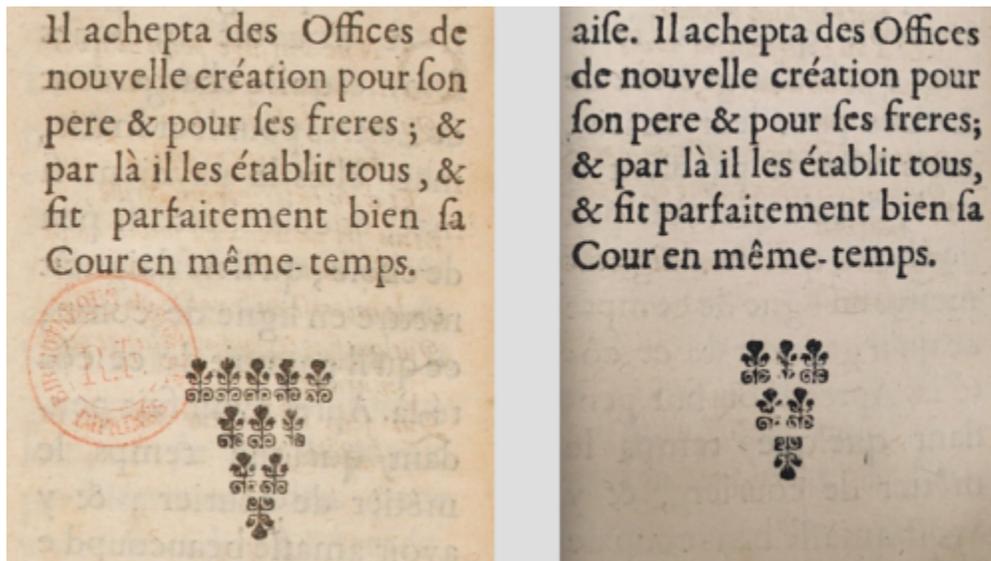


Figure 5 – à gauche : Bibliothèque nationale de France (RES P-Y2-263) et à droite : New York Public Library (*KB 1697 [Perrault, C. Histoires ou contes du temps passé])

Un semblable constat s'impose pour la table et le privilège (fin du cahier T) ainsi que la page de titre et la dédicace (cahier ã) : B réemploie la composition de A, en y corrigeant quelques détails d'orthographe et de mise en page.

L'analyse matérielle confirme donc qu'il s'agit bien de deux éditions distinctes, car la grande majorité du texte a en effet été recomposée. Mais la seconde édition a dû suivre la première de très près, puisque les caractères utilisés pour les deux dernières feuilles n'avaient pas encore été distribués dans les casses. Une telle recomposition partielle n'est sûrement pas un procédé singulier pour l'époque ; Roger Laufer avait ainsi constaté un cas analogue à propos des rééditions du *Diable boiteux* de Lesage en 1707 (chez la veuve de Claude Barbin), en proposant l'explication suivante : « Une vogue exceptionnelle peut justifier une recomposition partielle, la décision d'augmenter le tirage étant prise alors qu'une partie de l'ouvrage a déjà été tirée et les formes distribuées ⁶ ». Dans le cas des *Histoires ou Contes du temps passé*, ni l'auteur ni le libraire n'avait sans doute prévu la « vogue » qu'allait rencontrer le recueil ; Barbin affrontait d'ailleurs alors des difficultés financières qui devaient le pousser à la prudence ⁷. On peut supposer que l'ou-

vrage fut d'abord tiré à un nombre assez peu élevé d'exemplaires, mais que son succès amena rapidement une augmentation du tirage, nécessitant une nouvelle composition pour la plus grande partie du texte.

Comme je l'ai signalé ailleurs ⁸, le premier volume des *Contes des fées* de Mme d'Aulnoy, publié par Barbin quelques mois après le livre de Perrault (et devenu encore plus rare que celui-ci), existe lui aussi en deux versions à première vue identiques, dont l'analyse bibliographique reste à faire. L'existence de telles éditions jumelles reflète-t-elle une pratique éditoriale courante et méconnue ? Ou s'agit-il d'un phénomène affectant plus particulièrement les recueils de contes de fées, genre littéraire nouveau dont les libraires avaient du mal à prédire le débit ? Il faudra sans doute poursuivre et élargir l'enquête, en examinant d'autres exemplaires et d'autres éditions, sans se fier aux apparences ni aux catalogues.

Volker Schröder
Princeton University

1. Voir l'entrée « Perrault record » dans [Bibliophilie 2013](#) [[P](#)]
2. *Importants livres anciens, livres d'artistes et manuscrits*, vente Christie's, Paris, 21 avril 2010, no. 54 ; Jean-Marc Chatelain, « Du nouveau sur de l'ancien : une précision bibliographique à propos de l'édition originale des *Contes* de Perrault », dans *Il était une fois l'interdisciplinarité*, sous la dir. de Claire Badiou-Monferran, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant, 2010 (actes d'un colloque tenu le 31 mai 2008), p. 235-238 ; Vèrène de Diesbach-Soultrait, *Six siècles de littérature française : XVII^e siècle (Bibliothèque Jean Bonna)*, Genève : Droz, 2010, t. II, p. 90-91 (« découverte fondamentale qu'aucun bibliographe n'avait notée jusqu'à présent »). [[P](#)]
3. D'Eylac (A. de Claye), *La Bibliophilie en 1891-1892*, Paris : A. Rouquette, 1893, p. 13-14 (première publication dans *La Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, 16 avril 1892, p. 3). [[P](#)]
4. Vèrène de Diesbach-Soultrait, *op. cit.*, p. 91. [[P](#)]
5. Jean-Marc Chatelain, art. cit., p. 237. [[P](#)]
6. Roger Laufer, *Introduction à la textologie : vérification, établissement, édition des textes*, Paris : Larousse, 1972, p. 120-121. [[P](#)]
7. Voir Gervais Reed, *Claude Barbin, libraire de Paris sous le règne de Louis XIV*, Genève-Paris : Droz, 1974, p. 50. [[P](#)]
8. « *Les Contes des Fées* », *Anecdota : rare texts and images from early modern France*, avril 2018. <https://anecdota.princeton.edu/archives/720> [[P](#)]



 30/11/2018  Volker Schröder  Analyse bibliographique, Découverte  17e siècle, Contes, Perrault

Un carnet de recherche proposé par Hypothèses - Ce carnet dans le catalogue d'OpenEdition -

Politique de confidentialité

Flux de syndication - Crédits - ISSN: 2558-5010

Fièrement propulsé par WordPress